

Procès-verbal

REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 8 septembre 2025 - Salle du Conseil Municipal

Convocation du 1^{er} septembre 2025

Présents : Pascale JOMARD, Guillaume LECANU, Estelle LECANU, Isabelle GRAMMARE, Nadine BOUILLON, Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER, Eric BOUHANA, Lionel GUIARD, Jean-Pierre GOUDARD, Aurélien DELHOMME

Excusés : Frédéric CORGIER (pouvoir à Isabelle GRAMMARE), Stéphanie APPERCEL-CONVERT

Absente : Ludivine CHAUMERON

Désignation du secrétaire de séance : Nadine BOUILLON

➤ **Procès-verbal du 21 juillet 2025**

Aucune modification n'étant demandée, le procès-verbal du 21 juillet 2025 est adopté à l'unanimité.

➤ **Délibérations**

✓ **Augmentation des indices / IAT de certains agents**

Pour permettre une augmentation de salaire des agents Patricia BOURGEAY et Vanessa ZAGARI, à temps partiel, il est proposé d'augmenter leurs indices / IAT.

Proposition adoptée à l'unanimité.

✓ **Participation au nouveau projet VHB**

VHB est en grande difficulté financière, les financements actuels ne suffisent pas, les charges sont importantes, les activités coûtent plus qu'elles ne rapportent.

Il est envisagé, à compter de 2027, de penser à un nouveau projet VHB.

L'idée est de séparer le secteur en 2, le Haut Beaujolais et la Haute Vallée d'Azergues, et de surtout mettre l'accent sur la petite enfance et l'enfance.

VHB demande si les communes souhaitent participer à ce nouveau projet, trois réunions seront fixées d'ici la fin de l'année.

Eric BOUHANA se propose d'y prendre part.

Proposition adoptée à l'unanimité.

✓ **Passation d'écritures**

Deux subventions ont été obtenues du Département d'un montant respectif de 5 000 € (réparation monument aux morts) et de 6 000 € (acquisition mobilier cantine).

Il est proposé de passer les écritures suivantes :

- les 5 000 € sur le compte 23 « réparations »,
- les 6 000 € sur le compte 24 « acquisition matériel ».

Proposition adoptée à l'unanimité.

➤ **Informations diverses**

✓ **Prolongation de la convention CAF**

La convention avec la CAF conclue pour une durée de 4 ans s'arrête fin 2025.

Il est proposé de prolonger d'un an la convention actuelle (en lien direct avec VHB).

✓ **Les clés du soleil**

L'association Les clés du soleil qui gère l'internat de l'école privée de Claveisolles et la cantine est en difficulté financière.

Elle fournit 600 repas par jour.

Elle s'est faite absorber par le centre scolaire Notre Dame qui dispose de plusieurs sites de production, livrant plusieurs milliers de repas.

La convention conclue avec Les clés du soleil reste la même, le prix restant identique, de même que le site de production.

✓ **L'îlot sinistré - planning de reconstruction**

Les permis de construire sont sur le point d'être approuvés.

- Chez M COMBES, dans l'attente de l'accessibilité.
- Chez Mme FERRIGATO, approbation.
- Chez M GAY, le permis de construire sera déposé ces jours-ci ainsi que chez GIRAUD.
- Chez M MALCANGI, déconstruction.

Si pas de reconstruction à l'identique, obligation de places de parking (2 par habitation).

✓ **Inauguration de la cour d'école**

L'inauguration des travaux et aménagements de la cour de l'école aura lieu le samedi 20 septembre.

Reste les bancs à poser qui le seront samedi 13 septembre.

✓ **Subventions 2025 du département**

Deux subventions ont été demandées au département, l'une pour la réparation du monument aux morts (travaux de l'ordre de 10 000 € HT) et l'autre pour l'acquisition du mobilier de la cantine (de l'ordre de 12 000 € HT).

La réparation du monument aux morts a été subventionnée à hauteur de 5 000 € et l'acquisition du mobilier de la cantine à hauteur de 6 000 €.

✓ **Vols-vandalisme et vidéoprotection**

Deux vols sans effraction ont été perpétrés :

- l'un le week end du 26 juillet à la halle de la place des platanes - Ont été dérobés les 4 manges debout venant d'être achetés par la commune, des tables, les matériels d'arrosage et de ménage.

- l'autre le week end du 2 août à la salle de l'Odysée - Ont été dérobées 15 chaises.

Une plainte a été déposée, le préjudice évalué à 2 300 €.

On reste dans l'attente de devis pour la vidéoprotection.

Reste à voir quelles subventions pourraient être demandées.

✓ **Goûter intercommunes**

Le goûter des retraités aura lieu cette année à la salle des fêtes de Claveisolles le jeudi 23 octobre.

Les invitations seront distribuées dans les jours à venir à destination des personnes de 68 ans et plus.

➤ **Droit de préemption (DIA)**

Deux biens (maisons d'habitation) sont présentés à la commune pour préemption :

- 102 chemin de la Chainée, parcelles AC 35-174-175,
- 342 route de Lamure sur Azergues, parcelles AC 17-18-332.

La commune décide de ne pas préempter.

➤ **Information des commissions communales**

✓ **Ecole**

87 enfants sont inscrits cette rentrée avec une nouvelle institutrice pour la classe de CM1/CM2, la directrice prenant cette année la classe de CE1/CE2.

Une nouvelle institutrice assure les compléments de la directrice pour sa journée de décharge le vendredi.

Il y a également deux nouveaux agents, Marie et Corinne, qui remplacent Cassandra et Catherine.

✓ **BIM**

Le dernier BIM sera distribué courant novembre.

✓ **BUSS Mobile (Bureau d'Utilité Sanitaire et Sociale)**

Une équipe pluridisciplinaire composée d'un travailleur social, d'une infirmière et d'une psychologue se déplace en camion aménagé pour aller vers les habitants afin de leur faciliter l'accès aux droits et aux soins.

Il sera possible de rencontrer le BUSS prochainement sur la place des Platanes.

✓ **Bar l'Entrepotes**

Il a été demandé la liste de l'inventaire du matériel/équipement attaché au fonds.

L'état des lieux aura lieu vendredi 12 septembre à 19 h.

➤ **Questions diverses**

Jean-Pierre GOUDARD indique qu'un douglas a cassé et est tombé dans le chemin qui mène à son habitation.

Il demande quand sera faite la réfection (écoulements d'eau).

Il est prévu un déplacement sur place courant septembre.

Il est également fait observer qu'il n'y a plus les panneaux de randonnée sur la place des Platanes : ceux-ci ont été mis à l'étage de la halle. Il serait peut-être opportun de poser une signalétique pour indiquer où ils se trouvent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

